

DATA**CECLAIR**

CONDITIONS PARTICULIÈRES SERVEUR PRIVÉ VIRTUEL

SOMMAIRE

1. OBJET
2. DEFINITIONS
3. SUPPORT
4. EXECUTION DES PRESTATIONS
5. OBLIGATIONS DE DATACECLAIR
6. OBLIGATIONS DU CLIENT
7. MAINTENANCE
8. CONDITIONS FINANCIERES
9. DROIT DE RETRACTATION
10. RESILIATION

Les présentes Conditions Particulières sont conclues entre :

Entre DATACECLAIR, marque représentée par Monsieur JAMET Dylan situé 25 avenue du 20e corps à Nancy (54000) affaire personnelle inscrit sous le numéro SIRET 83337531400014 au RCS de Nancy, T.V.A. non applicable (art.293B du Code Général des Impôts)

Service clients : contact@dataceclair.fr

Téléphone : +33.9.71.22.62.68

Ci-après dénommé Dataceclair

Et

Toute personne physique visitant ou effectuant un achat de prestations de service via une prise de contact sur le Site Dataceclair.

Ci-après « Client »

1. OBJET

Dataceclair propose à ses clients différentes offres de location de serveurs VPS dénommées ci-après VPS.

Les présentes conditions particulières viennent compléter les conditions générales de vente et déterminent les droits et obligations des parties pour toute souscription à une offre VPS.

2. DEFINITIONS

VPS : Il s'agit d'un serveur dédié virtuel issu du partitionnement d'un serveur hôte lequel permet d'optimiser l'utilisation des ressources tout en conservant les avantages d'un serveur dédié.

Serveur Hôte : serveur, propriété de Dataceclair, partagé par plusieurs clients via la technique de virtualisation (VPS), mutualisant ainsi les ressources et l'espace disponible sur ce serveur accessible par l'intermédiaire du réseau Internet

Adresse IP : numéro d'identification de chaque appareil connecté à un réseau utilisant le protocole Internet.

Système d'exploitation : programme informatique (Windows, Linux, Mac Os...) assurant l'interface entre le matériel et les différents logiciels applicatifs et disposant de capacité d'évolution.

3. SUPPORT

Dataceclair n'intervient que pour un éventuel dysfonctionnement de son serveur hôte via le service d'assistance technique qui peut être saisi par mail ou téléphone indiquée en tête des conditions générales de vente.

Il est rappelé qu'au regard de la technicité de l'offre VPS que Dataceclair ne peut être tenu que d'une obligation de moyen.

4. EXECUTION DES PRESTATIONS

Dataceclair offre au client le choix entre différentes formules de VPS telles que décrites à l'interface de commande.

Le client s'est assuré que la formule qu'il a retenue est en parfaite adéquation avec ses besoins notamment concernant le système d'exploitation et la configuration et qu'il dispose de la compétence informatique nécessaire pour une administration conforme de son VPS.

Après confirmation de commande, Dataceclair adresse au client ses codes d'accès au VPS lequel bénéficie d'une adresse IP V4 fixe en fonction de la localisation de son VPS.

Dataceclair est propriétaire à la fois du serveur hôte et du VPS. Le client ne dispose que d'un droit d'utilisation de son VPS.

Le client, pour sa part, protégera les codes d'accès (mots de passe, codes, cartes à puce, clés privées de chiffrement etc...) destinés à ses utilisateurs que lui communiquera Dataceclair.

L'identification du client au moyen de l'identifiant et du mot de passe qui lui ont été adressés vaut, de manière irréfragable, imputabilité des opérations effectuées au moyen de ce mot de passe et de cet identifiant.

Dataceclair n'est pas responsable du mauvais usage de ces mots de passe par le client.

Le client dispose d'un accès non limité aux ressources mis à disposition (processeur, disques durs...) sous réserve d'un usage conforme et non abusif à l'offre souscrite.

Afin de garantir la sécurité de son infrastructure, Dataceclair peut limiter ou restreindre de façon ponctuelle l'accès au service et ce sans que le client ne puisse prétendre à une quelconque indemnité notamment lorsque celui-ci par un usage inapproprié est susceptible d'altérer son bon fonctionnement. Dataceclair s'efforcera dans la mesure de ses possibilités d'en informer le client.

5. OBLIGATIONS DE DATACECLAIR

Dataceclair apportera tout le soin et toute la diligence nécessaire à l'exécution des prestations faisant l'objet du présent contrat.

Dataceclair s'engage à respecter les normes en vigueur pendant toute la durée du présent contrat et garantit le maintien des performances du serveur hôte, conformément aux références des documents contractuels.

Le client est informé que Dataceclair prend toutes dispositions utiles pour assurer la sécurité physique et logique de son infrastructure mais ne fournit pas de protection spécifique pour les serveurs VPS.

6. OBLIGATIONS DU CLIENT

Il appartient au client de procéder à la sauvegarde de ses données et de mettre en place toute protection utile contre les attaques informatiques sur son serveur VPS. Le Client doit disposer de toute solution antivirus, anti hameçonnage ... à jour.

Le client est seul responsable du contenu hébergé sur son Serveur Privé Virtuel, transmises, diffusées ou collectées, de son exploitation et de sa mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses et garantit Dataceclair de toute action d'un tiers à ce titre. Il s'interdit de disposer de contenus contraires aux droits d'un tiers, offensants, de nature pédophile ou plus généralement d'un contenu contraire à la réglementation.

7. MAINTENANCE

Dataceclair s'engage à assurer la maintenance du Serveur Hôte et tout matériel utilisés dans le cadre de la fourniture des Serveurs VPS de manière à ce que les critères notamment de qualité définis aux documents contractuels soient respectés. Dataceclair, dans la mesure de ses possibilités, procèdera aux opérations de maintenance préventive, la nuit de façon à générer le moindre d'impact sur la disponibilité des services.

8. CONDITIONS FINANCIERES

Dataceclair propose deux formules sans engagement payable au mois par Plateforme de paiement de type Stripe. Toutes les informations transmises depuis le site web vers le système de paiement sont systématiquement cryptées pour en assurer leur confidentialité.

La formule est renouvelée par tacite reconduction par périodes égales d'un mois à compter de la date d'expiration.

9. DROIT DE RETRACTATION

A compter de la validation du paiement, le client dispose immédiatement de l'accès à son Serveur Privé Virtuel.

De ce fait et conformément à l'article 121-21-8 du code de la consommation, le client ne dispose pas de la faculté d'exercer son droit de rétractation.

10. RESILIATION

Nonobstant les dispositions de l'article « résiliation » des conditions générales de vente, Dataceclair pourra résilier la formule VPS du client à tout moment pour toute activité interdite sur les serveurs de VPS ou tout contenu manifestement illicite au sens de la réglementation et ce sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité.